

SERRAVAL INFO n°5 - Septembre 2002

Edité par la Mairie de SERRAVAL 74230 SERRAVAL
E-mail : dparent@serraval.mairies74.org

☎ 04.50.27.50.09 📠 04.50.27.54.21

ECOLE



Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle institutrice Mademoiselle Véronique FALCOZ.

Vu le nombre croissant d'élèves, une des classes est apparue trop petite et c'est pour cette raison que la Commune a acquis une classe préfabriquée pour un montant de **23.185 € H.T.**

Effectifs de la rentrée 2002-2003 :

	Serraval	Le Bouchet
<i>Ecole de Serraval</i>	48	24
Petite section (3 ans)	9	5
Moyenne section (4 ans)	7	3
Grande section (5 ans)	9	4
Primaire I (CP)	9	7
Primaire II (CE1)	8	1
(CE2)	6	4
<i>Ecole du Bouchet</i>	20	3
Primaire III (CM1)	5	1
(CM2)	15	2
Total	95 élèves	



VOIES COMMUNALES

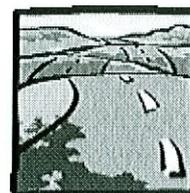
Comme vous l'avez sûrement constaté, toutes les voies communales débouchant sur la route départementale ont été balisées soit par un « Stop », soit par un « Cédez le passage ».



Attention également au chef-lieu où la route Thônes-Faverges est prioritaire sur la route départementale 162 du Col de l'Epine.

ENTRETIEN VOIRIES

Les travaux par EUROVIA. Il rebouche poule et de la de la chaussée



sont réalisés l'entreprise s'agit du des nids de réfection du

hameau de la Perrière pour un montant de **33.000 €.**

COMPTAGE DES EAUX PRELEVEES

La loi sur l'eau nous oblige à compter les volumes d'eau sortant des réservoirs. La Commune a réalisé la pose de compteurs pour un montant de **31.834 € T.T.C.**

REPLACEMENT DES COMPTEURS GELES

L'hiver, lors de période de gel très fort, de nombreux compteurs gèlent, faute d'avoir été vidangés ou protégés.

La Commune, depuis plusieurs années, facture le remplacement d'un compteur gelé ou détérioré du fait de l'abonné.

Cette année, il vous en coûtera **100 €** pour faire remplacer un compteur par l'employé municipal.

Alors, l'hiver, il vaut mieux, quand on part, vidanger son circuit ou protéger son compteur !!

FLEURISSEMENT

Pour le fleurissement cantonal, il n'y a pas d'inscription, une présélection est faite par la commission du fleurissement suivi du passage du jury cantonal composé de Mesdames BIBOLLET et GRANDON et de Monsieur MOIRON.

Les lauréates et les lauréats seront conviés personnellement à la remise des prix qui aura lieu au Grand-Bornand le 15 novembre 2002.



Que vous ayez mis une fleur sur votre fenêtre ou que vous ayez fleuri toute votre maison, soyez en remerciés.

BOIS ET FORETS

Deux coupes de bois ont été vendues cette année pour un montant de **14.888 €**.

Rappel : après le passage de la tempête, les ventes avaient été suspendues durant deux années.

Du côté des chablis, 4 adjudicataires se sont partagés 157 m³ mis en vente pour un total de **993 €**.



REPAS DES AINÉS DE LA COMMUNE

Cette année, le traditionnel repas des aînés organisé par le Conseil Municipal et le C.C.A.S. aura lieu le **20 octobre 2002** au restaurant la Tournette.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Maurice de Serraval à **11h00**.

Petit souci pour vous déplacer : téléphonez à la Mairie et nos secrétaires seront ravies de vous proposer les services du C.C.A.S. pour venir vous chercher.

TELEPHONE PORTABLE

Bonne nouvelle pour les utilisateurs de portable.

Un relais radio va être érigé au-dessus du réservoir de Pré Martin afin de desservir la vallée des Esserieux jusqu'au Col du Marais. La société S.F.R. est le maître d'œuvre.

La mise en service est prévue pour début 2003.

FERME OUVERTE



La famille BOISIER avec l'aide du Syndicat Agricole du canton de Thônes a organisé la 10^{ème} édition des fermes

ouvertes retransmise par France 3. Le plus gros succès en 10 ans.

Félicitations à tous les organisateurs qui ont fait de cette manifestation une journée remplie d'échanges et de rencontres conviviales dépassant même le département.

DECHETTERIE

Les travaux vont débuter Sous la Roche et seront réalisés par les entreprises BIANCO et LATHUILLE pour un coût de **59.119 € T.T.C.**

Le financement est assuré par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes. Les modalités de fonctionnement ne sont pas encore complètement définies.

RAPPEL : l'usage de la benne est réservé à la ferraille et non aux épaves (il faut téléphoner à l'entreprise CHANELIERE), aux pneus et autres encombrants. Ces derniers peuvent être déposés à la déchetterie de Thônes.

FETE AU VILLAGE

Malgré un soleil timide, le bilan reste positif.

Petits et grands ont pu se détendre, s'amuser, se régaler tout au long de cette journée.

Toutes les associations étaient bien représentées et nous les remercions de leur participation.

Accordéon et magnifique feu d'artifice ont clos cette superbe journée.

A tous, à l'année prochaine.

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- Samedi de 13h30 à 15h00

- Jeudi de 9h00 à 11h00 (sauf vacances scolaires)